



## LA MONGOLIE, UNE « OASIS DE DÉMOCRATIE » À PRÉSERVER, DES GISEMENTS DE COOPÉRATION À FAIRE FRUCTIFIER

### Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France – Mongolie à Oulan-Bator et dans la province de Dornogovi

19 au 23 septembre 2016

À l'invitation du Grand Khoural, le parlement monocaméral mongol, une délégation du groupe d'amitié conduite par son président, M. François Pillet, accompagné de M. Philippe Mouiller, s'est rendue en Mongolie du 19 au 23 septembre 2016.



Source : ministère des Affaires étrangères et du développement international (MAEDI)

Alors que les relations franco-mongoles connaissent un nouvel essor depuis quelques années, ce déplacement intervient à un moment-clé : les élections de juin 2016 ont conduit à une nouvelle alternance parlementaire, alors que le pays est confronté à un net ralentissement économique, après plusieurs années marquées par des taux de croissance record.

#### **I. Une démocratie affermie, une économie au ralenti**

La délégation a pu se féliciter de la consolidation de la démocratie mongole, qu'elle avait déjà constatée lors de son dernier déplacement en 2013. Les élections législatives du 29 juin 2016, qui se sont déroulées sans incident, en présence d'une mission d'observation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) – dont la Mongolie est membre depuis 2012 – ont profondément renouvelé le paysage politique.

Pour ces élections, le taux de participation a atteint 72 %, et 13 femmes ont été élues au Parlement (soit 17 % des membres), contre 11 précédemment.

Le Parti du Peuple mongol (PPM) a remporté 45,7 % des suffrages et 65 des 76 sièges du Parlement tandis que la majorité gouvernementale, conduite par le Parti Démocrate (PDM, centre-droit), a enregistré un important revers avec 33,6 % des voix et conserve seulement 9 élus, compte tenu des effets du scrutin majoritaire récemment adopté par la Mongolie.

Le PDM est le parti qui a accéléré la transition du pays vers l'« oasis de démocratie » qu'il représente aujourd'hui en Asie Centrale, selon la formule prononcée par le secrétaire d'État américain John Kerry lors de sa visite en juin dernier. La précédente législature a fait progresser la question du respect des droits de l'homme : après que la Mongolie a ratifié le traité international engageant le pays à l'abolition de la peine de mort, le Parlement a adopté en décembre 2015 un nouveau code pénal l'excluant pour tous les crimes.

Pays enclavé entre deux puissants voisins, la Russie et la Chine, la Mongolie est en quête d'un « troisième voisin » (GA n° 2013-20) et joue désormais un rôle diplomatique actif, attentive à la stabilité du continent eurasiatique. Revendiquant le statut de « neutralité permanente » par la voix de son président, la Mongolie a accueilli à Oulan-Bator, les 15 et 16 juillet derniers, le 11<sup>e</sup> sommet du Dialogue Asie-Europe, à l'occasion duquel a été célébré le 20<sup>e</sup> anniversaire de ce forum interrégional. Le nouveau gouvernement, conduit par M. Jargaltulga Erdenebat (PPM), ancien ministre des Finances, investi par le Parlement le 7 juillet dernier, doit cependant faire face à une situation économique difficile, dont témoignent les nombreux chantiers « fantômes » du centre-ville d'Oulan-Bator.

En 2011, la Mongolie affichait un taux de croissance économique de 17,3 %, bénéficiant de l'essor du projet minier d'Oyu Tolgoï. La progression du produit intérieur brut (PIB) est depuis tombée à 2,3 % en 2015, et devrait être inférieure à 1 % en 2016.

La Mongolie subit de plein fouet la baisse des cours des prix des matières premières. Son impact est d'autant plus sévère que l'immense majorité des exportations de la Mongolie, quatrième pays du monde pour ses ressources naturelles, provient des activités d'extraction minière. En outre, le pays accuse le contrecoup du ralentissement économique de la Chine, son principal partenaire commercial, destinataire de 90 % des exportations du pays. Enfin, les investissements étrangers ont été freinés par un cadre législatif perçu comme défavorable. Le référendum de février 2015, entérinant la volonté de la population d'accueillir des investissements étrangers dans le secteur minier, devrait cependant œuvrer au rétablissement de la confiance des investisseurs.

La Mongolie reste un pays pauvre au taux de chômage élevé, où un tiers de la population vit sous le seuil de pauvreté, et dépendant de l'aide internationale, qui représente le quart du revenu national.

Le budget de l'État est grevé par une dette représentant 152 % du PIB et un déficit budgétaire proche de 10 % du PIB en 2015 ; cette situation limite considérablement la marge de manœuvre du gouvernement. Le nouveau ministre des Finances a ainsi récemment affirmé que l'État pourrait ne plus être en mesure de payer ses fonctionnaires.

Dans ce contexte, la Mongolie, à la recherche d'investisseurs pour se développer et desserrer « l'étau » russo-chinois, recèle de nombreuses opportunités.

Les échanges entre la France et la Mongolie sont certes modestes mais en pleine expansion. Le commerce franco-mongol a quadruplé entre 2003 et 2013, et la France est parmi l'un des principaux investisseurs européens en Mongolie.

Le renforcement de la coopération franco-mongole dispose d'un atout de taille : une communauté française restreinte mais dynamique (100 personnes en 2010, 156 personnes en 2015), une quinzaine d'entreprises, désormais bien ancrées, ainsi qu'une Chambre de commerce franco-mongole pour faciliter l'implantation des entrepreneurs.

## **II. Moteur du développement économique local, l'entreprise française Areva est confrontée à un environnement difficile**

La délégation s'est rendue dans la province de Dornogovi, au Sud-Est du pays, à proximité de la frontière chinoise et qui s'étend sur le désert de Gobi, afin d'y observer les activités du groupe Areva.

Présent depuis 1997 dans le pays, le groupe Areva a conduit des travaux d'exploration aboutissant à la découverte de deux gisements d'uranium Dulaan Uul et Zoovch Ovoo dans la province de Dornogovi, dont les ressources sont estimées à 60 000 tonnes.

En octobre 2013, Areva a signé un accord pour développer des mines d'uranium en Mongolie et créer la société Areva Mines LLC, détenue à 66 % par Areva et à 34 % par Mon-Atom, société publique nucléaire mongole. Areva, dont l'État français contrôle directement ou indirectement 86,52 % du capital, a signé à l'automne 2016 un premier contrat d'exploitation avec le nouveau gouvernement, Employeur de 180 personnes en Mongolie (dont 90 % sont mongols), ce groupe envisage d'entrer en phase de production industrielle – et ainsi rentabiliser ses investissements - à l'horizon 2025-2030.

Mais la reprise de l'extraction de l'uranium, déjà exploité à l'époque soviétique, suscite la crainte des populations locales. En 2013, un éleveur a accusé le groupe d'avoir, du fait de ses activités, causé plusieurs décès et malformations au sein de son troupeau. Les enquêtes diligentées par le gouvernement mongol ne sont pas parvenues à déterminer la cause exacte de ces faits, bien que le Premier ministre les ait publiquement attribués aux affleurements de sélénium dans la région.

Au cours de sa visite à Zoovch Ovoo, la délégation a pu dialoguer avec des éleveurs qui estiment que l'exploitation des réserves d'uranium du pays pouvait représenter un danger de contamination du sous-sol et des ressources en eaux. La délégation s'est aussi entretenue avec la responsable de l'ONG « Goviin Khulan », association à but non lucratif ayant pour objet la protection de l'hémione (âne sauvage de Mongolie) et de son habitat. L'extension du réseau ferroviaire mongol, rendue nécessaire par l'exploitation des gisements, pourrait compromettre la survie de cette espèce.



Réunion de travail près de la localité de Zuumbayan

La délégation a entendu les revendications des nomades et le représentant du district situé à proximité du gisement d'uranium de Zoovch Ovoo, exploité par le groupe Areva.

La délégation a également mesuré les résultats concrets de l'action de terrain depuis plusieurs années par le groupe Areva, dans une région encore profondément affectée par le départ brutal, au début des années 1990, des troupes soviétiques stationnées dans la région.

Le groupe Areva finance et soutient plusieurs ONG locales, notamment l'association François-Xavier Bagnoud (FXB) qui vise à lutter durablement contre l'extrême pauvreté, en renforçant les capacités globales des personnes les plus vulnérables, afin qu'elles disposent des outils nécessaires pour devenir autonomes et mener une vie décente. La délégation a constaté à Sainshand la réussite d'un programme bénéficiant pendant trois ans à 100 familles vivant dans des conditions particulièrement difficiles.



Visite du centre culturel de Zuumbayan

Areva a contribué à la remise en état du centre culturel et de l'école de Zuumbayan. Il a également pourvu l'hôpital de l'aïmag (province) de Dornogovi de matériels ophtalmologiques et de chirurgie laparoscopique. Il a permis la formation de médecins locaux.

Sur le plan environnemental, il aide également à replanter des saxauls, arbustes essentiels pour la préservation de l'écosystème du désert de Gobi.

De même, la délégation a pu s'entretenir avec l'association Agronomes et Vétérinaires sans Frontières (AVSF) qui mène, depuis 2015, un projet d'amélioration de la santé animale, en apportant un service vétérinaire « direct » aux éleveurs et en suivant mensuellement les élevages les plus concernés par les problèmes sanitaires.

Lors de ses différents entretiens avec le président du Parlement mongol, M. Miyeegombyn Enkhbold, le ministre des Mines et de l'Industrie lourde, M. Tsedev Dashdorj, et celui de l'Alimentation, de l'Agriculture et de l'Industrie légère, M. Purev Sergelen, la délégation a mis en exergue les bénéfices que pouvait retirer la Mongolie du renforcement des échanges économiques franco-mongols.

La délégation a notamment insisté sur l'impact positif que pouvait avoir à long terme la présence des entreprises françaises sur la formation et l'emploi des populations locales.

Elle assurée qu'elle se montrerait très vigilante à ce que l'activité des entreprises françaises – auxquelles incombe un devoir de transparence à l'égard de ces populations – n'ait aucun effet néfaste sur leur environnement.

### **III. Une coopération universitaire à développer**

La France arrive – derrière l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Autriche – en 15<sup>e</sup> position des pays de destination des étudiants mongols, avec 97 ressortissants.

Lors de son entretien avec le ministre de l'Éducation, de la Culture, des Sciences et des Sports, M. Jamiyansuren Batsuuri, et le directeur de l'Université nationale de Mongolie, la délégation a rappelé qu'elle attachait une importance cruciale au développement de la coopération universitaire. Celle-ci a en effet déjà porté de nombreux fruits.

La collaboration avec plusieurs universités françaises a en effet permis à l'Institut d'astronomie et de géophysique (IAG) mongol de se créer une place sur la scène internationale de la recherche en sismologie, la Mongolie comportant de nombreuses zones à forte activité sismique.



De gauche à droite : M. Pillet, Président du groupe d'amitié, M. Batsuuri, ministre de l'Éducation, de la Culture, des Sciences et des Sports, Mme Barsacq, ambassadrice de France, et M. Mouiller, sénateur.

La délégation a également visité la station située à proximité d'Oulan-Bator, installée par le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) qui fait partie du réseau international des 282 stations de l'OTICE (Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires), permettant de disposer de données fiables sur les tests pratiqués. Cette station, qui venait de détecter l'essai nucléaire souterrain nord-coréen du 9 septembre 2016, a par ailleurs permis de mesurer les radiations émises lors de l'explosion de Fukushima en 2011.

Dans le secteur de l'énergie nucléaire, un accord a, par ailleurs, été signé entre le CEA et l'Agence pour l'Énergie Nucléaire de Mongolie le 2 septembre 2013. Cet accord établit un cadre général de coopération dans le domaine de la formation en sciences et techniques nucléaires de spécialistes et d'étudiants mongols. Enfin, la délégation a inauguré les nouveaux locaux de l'école française de Mongolie, à Oulan-Bator, qui accueille 33 enfants mongols et franco-mongols. Elle a également échangé avec la directrice de la dynamique Alliance Française (300 élèves), qui, depuis deux ans, doit trouver de nouveaux locaux, sous peine de devoir cesser ses activités.

Ce dossier est suivi avec attention par le groupe d'amitié, en liaison avec le groupe d'amitié de l'Assemblée nationale, présidé par M. Jérôme Chartier, particulièrement impliqué dans l'aboutissement de ce dossier.

\*

Ces dernières années, les relations franco-mongoles ont connu un nouvel élan. À la visite de M. Laurent Fabius en octobre 2013, Premier ministre des Affaires étrangères de la V<sup>e</sup> République à s'être déplacé officiellement en Mongolie, a succédé celle du président mongol Tsakhia Elbegdorj, reçu par le président du Sénat en novembre 2015.

En juin 2016, le Sénat a approuvé la loi autorisant la ratification de l'accord-cadre de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la Mongolie, d'autre part<sup>1</sup>. Sa ratification élargit considérablement le champ de la coopération que l'accord de coopération économique et commerciale de 1993 avait établi.

L'implication de Mme Elisabeth Barsacq, ambassadrice de France, et de son équipe, dans la préparation du programme et le déroulement de cette semaine d'entretiens, a largement contribué à la réussite de ce déplacement. La délégation a aussi pu mesurer l'apport du service de coopération et d'action culturelle, dont la création, en 2014, avait été soutenue lors de sa précédente mission.

L'accueil d'une délégation du nouveau Parlement mongol, envisagé en 2017, devrait permettre de renforcer une coopération déjà fructueuse et toujours prometteuse. L'entretien très positif au Sénat de MM. François Pillet et Cyril Pellevat, le 23 septembre, avec M. Nyamdavaa Battserreg, représentant de la Mongolie lors des négociations de l'accord de Paris sur le climat, en a été une première illustration.

<sup>1</sup> <https://www.senat.fr/dossier-legislatif/pjl15-437.html>

#### Composition de la délégation



**M. François PILLET**  
Président du groupe d'amitié  
Sénateur du Cher (ratt. Les Républicains)



**M. Philippe MOUILLER**  
Membre du groupe d'amitié  
Sénateur des Deux-Sèvres (Les Républicains)

Composition du groupe d'amitié : [http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami\\_612.html](http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_612.html)